

II

*Le Ministre des Communications du Canada au Ministre d'État à l'Industrie du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*

Londres, le 9 juillet 1985

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Lettre du 9 juillet 1985, laquelle se lit comme suit:

«(Voir la Note anglaise du 9 juillet 1985)»

J'ai l'honneur de vous informer que les propositions précédentes sont acceptables au Gouvernement du Canada qui en conséquence accepte que votre Lettre et cette réponse en français et en anglais, chaque version faisant également foi, constituent un Accord entre les deux Gouvernements. En outre, j'accepte que chacun des deux Gouvernements informe l'autre de l'achèvement des démarches requises par son droit constitutionnel pour l'exécution du présent Accord, lequel entre en vigueur à compter de la date de réception du dernier de ces avis.

Je saisis l'occasion pour vous renouveler, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre des Communications du Canada,
MARCEL MASSE

L'honorable Norman Lamont,
Ministre d'État à l'Industrie du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord.